

VIVRE LA CULTURE OCCITANE

Patrimoine numérique (P@trinum)

EAC et patrimoine-musées

Objectifs pédagogiques :

- Découverte des formes artistiques traditionnelles occitanes et observation de leur évolution contemporaine, de leur modernité
- Approche de documents patrimoniaux
- Découverte du patrimoine aquitain numérisé en langue française ou occitane
- Rencontre envisageable avec des professionnels des arts et de la culture

Descriptif de l'action :

Chaque partenaire de l'offre sensibilise les élèves au très riche patrimoine matériel et immatériel (PCI), relatif à la culture occitane. Plusieurs thématiques sont proposées : danse traditionnelle et contemporaine, musique, chant, fêtes patronales ou calendaires, pastorale (pièce de théâtre chantée et dansée), écrivains, textes médiévaux, troubadours, quilles, ... Il s'agit de mesurer comment cette culture tire sa grande richesse en conciliant de fortes traditions ancestrales et des formes artistiques contemporaines d'une extrême modernité.

Différentes étapes de l'action :

Temps de formation :

Une journée est proposée aux enseignants afin de découvrir les différents partenaires, le patrimoine culturel immatériel et ses outils :

<http://www.daquidoc.org>.

Créer son parcours, son projet en conciliant offre pédagogique patrimoniale matérielle et immatérielle.

Temps de pratique :

Eventuellement, visite organisée par les partenaires, ateliers proposés aux élèves. Exploitation pédagogique en classe des ressources immatérielles.

Temps de restitution :

Les formes de productions sont diverses et laissées à l'appréciation des enseignants, un soutien particulier est prévu pour les créations favorisant les TICE. Intégration à la base de données Daquidoc.

Participation à un Hackathon pédagogique en mars 2020 à Mont de Marsan ou à Périgueux.



Niveaux concernés :

Cycle 3, collège et lycées généraux, technologiques et professionnels

Financements :

Prise en charge par le pôle de médiation culturelle sur subvention DRAC de la formation des équipes éducatives au niveau local et cofinancement de l'intervention de spécialistes ou artistes.

Financements propres de l'établissement :

L'établissement doit voter en CA une participation de 500 euros sur fonds propres. Des demandes d'aides peuvent être adressées aux communautés de communes (cycle3), au Conseil Départemental (collège) et Conseil Régional (lycée) via leurs appels à projets. Les collèges du département 64 sont invités à s'inscrire au PED afin d'obtenir une aide supplémentaire.

Partenaires culturels :

CIRDOC – institut Occitan de Culture
<https://locirdoc.fr/>

Inscriptions :

sur le site de la DAAC : <https://tinyurl.com/AA2019-2020>

Partenaires institutionnels

DRAC Nouvelle-Aquitaine
Région Nouvelle-Aquitaine
DAAC Académie de Bordeaux

Renseignements :

Maude Puech, professeure-relais DAAC CIRDOC - Institut Occitan de culture :
maude.puech@ac-bordeaux.fr